

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MAI 2021

PRESENTS : Franck MONGE, Benoît REY, Céline POULET, Béatrice LILLIO, Aurélie LE BOËDEC, Vera DE RUIJTER, Laura GENCEL, Frédéric LÉTRANGE (arrivée à 19h50), Jérôme PONTON, Luc FAURE, André MONNIER

SECRETAIRE DE SEANCE : Benoît REY

1 - Approbation du compte rendu du 6 avril 2021

Vote : unanimité

2 – Construction groupe scolaire – Avenants

a) Prolongation du délai d'exécution (DEL n°2021-18)

Monsieur le Maire indique que considérant que les travaux ne pourront être réceptionnés dans les délais mentionnés suite à plusieurs retards causés par les éléments suivants :

- Des cadences de travail ralenties dans le cadre de la mise en place des mesures barrières et des contaminations par le COVID 19 de salariés,
- Un retard dans la livraison et la fabrication des éléments de charpente (pour le lot 2A) et des menuiseries extérieures pour le lot 3, non imputables aux entreprises,
- Un retard dans la réhausse de la ligne électrique passant au-dessus du chantier.

Le délai d'exécution des marchés des lots 06A et 06B est prolongé de 1 mois et 21 jours calendaires. La date globale de fin du marché est fixée au 21 juillet 2021.

Vote : unanimité

b) Augmentation du montant du marché

Lot n°03 – Menuiseries extérieures : avenant n°1 : plus-value d'un montant de 4 800 € HT qui a pour objet la réalisation des finitions des encadrements par tôles pliées (poste initialement intégré dans le lot 2A)

Attributaire : Atelier de la Sye – Crestoise de menuiserie

Adresse : 378 rue Henri Barbusse 26400 Crest

Marché initial : 149 184.86 € HT

Avenant n° 1 : plus-value de 4 800 € HT

Nouveau montant du marché : 153 984.86 € HT

Lot n°12 – Electricité : avenant n°2 : plus-value d'un montant de 2 106.47 € HT qui a pour objet l'installation de 8 spots supplémentaires au-dessus des lavabos, le changement dans l'éclairage au-dessus d'un tableau et le remplacement des sorties de câbles pour le branchement des fenêtres de toit par des prises

Attributaire : BESSAT Electricité

Adresse : 525A Route de Ponet ZA Cocause 26150 DIE

Marché initial : 95 091.94 € HT

Avenant n° 1 – plus-value de 2 106.47 € HT

Nouveau montant du marché : 97 198.41 € HT

Vote : unanimité

3 – Contrat de bail à ferme

Monsieur le Maire expose qu'il convient de régulariser la location des terres agricoles des parcelles suivantes ZD 125 et 152 pour une contenance totale de 3 a 980 ca à Mme CHARMET Martine - SCEA Source les Batets. En effet, cette location n'a jamais l'objet d'un contrat de bail à ferme.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de consentir le bail à compter du 1^{er} janvier 2016 moyennant la somme de 24.50 €. Cette somme sera actualisée chaque année selon la variation de l'indice des fermages.

Vote : unanimité

4 – Intercommunalité – Compétence mobilité

Par délibération du 30 mars 2021, la Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans – Cœur de Drôme a validé la prise de compétence « mobilité » à la majorité de 21 « pour », 15 « contre » et 2 bulletins blancs.

Selon l'article L.5211-17 du code général des collectivités territoriales, les communes membres doivent se prononcer sur la modification statutaire du fait de cette prise de compétence « mobilité. A défaut de délibération, prise par une commune, son avis est réputé favorable.

Après débat, le conseil municipal, à l'unanimité, est défavorable à la prise de compétence « mobilité » par la Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans – Cœur de Drôme.

19H50 - Arrivée de Monsieur Frédéric LÉTRANGE

5 – Attribution d'une subvention à l'Association Lire pour grandir

Par courrier en date du 5 mai 2021, l'Association « Lire pour grandir » a sollicité la commune pour une aide financière pour l'intervention de 2 conteuses. Le budget prévisionnel de cette prestation s'établit à 800 €. Cette représentation a eu lieu le 22 mai 2021 en extérieur.

Compte tenu de l'intérêt de cette animation, le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'allouer une subvention de 200 €.

6 – Informations et questions diverses

- a) Camping municipal : lecture du courrier de réponse de la commission envoyé le 11/05
- b) Dégradation du radar pédagogique : travaux d'intérêt général (peinture bancs, arraché herbe...) pour les personnes concernées. André MONNIER suivra les travaux.
- c) Planning permanence bureaux de vote
- d) Demande de prise en charge d'une formation « préparation au concours d'ASTEM » en distanciel : avis favorable du conseil municipal
- e) Résorption des décharges de Vercheny et Pontaix : appel d'offres de maîtrise d'œuvre a été lancé

La séance est levée à 20h50

Le Maire

Franck MONGE

